DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE ET REPUBLICAIN



CANDIDATURE

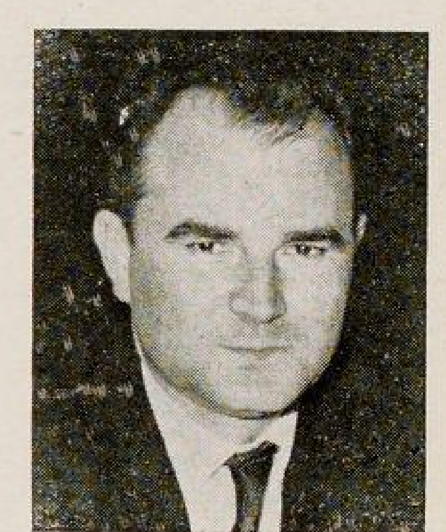
René CASSAGNE

Député sortant, Maire de Cenon,
Conseiller général.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Roger SOL

Licencié en Droit,
Secrétaire général de la mairie de Floirac.



présentée par le **PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.**

Électrices, Électeurs

Dans quelques jours, vous allez voter...

Votre choix va dépasser l'habituelle désignation d'un député.

Hier, vous le choisissiez suivant ses idées, son étiquette, ses promesses.

Aujourd'hui, sans vouloir oublier ces impératifs du passé, il faut que, par votre vote, vous disiez le rôle, la mission, les qualités que vous exigez de votre élu.

Le problème est, en effet, bien posé...

Si vous croyez qu'un bon parlementaire doit avoir l'échine souple, être toujours d'accord avec le pouvoir et lui manifester en toutes circonstances une soumission inconditionnelle, alors, n'hésitez pas, **ne votez pas pour moi**, je ne peux pas et je ne veux pas être un député-potiche, mis en place beaucoup plus pour la figuration que pour l'action.

Si au contraire vous voulez un élu :

- ♦ **Capable de dire « OUI » quand, en son âme et conscience, il pense qu'il faut dire « OUI » ;**
- ♦ **Capable aussi, avec la même sincérité et la même volonté de dire « NON » quand il croit que c'est l'intérêt de la République et de la Nation, de dire « NON » ;**
- ♦ **Capable de discuter avec le pouvoir, sans bassesse, comme sans provocation pour la défense des intérêts légitimes de tous les travailleurs ;**
- ♦ **En un mot, capable d'être dans toute l'acception du terme « UN REPRESENTANT DU PEUPLE », avec tout le dévouement, l'esprit d'initiative, le travail et le sérieux que ce beau titre comporte ;**

ALORS, JUGEZ-MOI !

Car c'est ainsi que j'ai voulu remplir ma mission, c'est ainsi que demain, si une fois encore vous me renouvelez votre confiance, je veux pouvoir vous représenter.

Ce sera la seule promesse que je peux vous faire, mais celle-là, je la fais de tout mon cœur :

"VOUS SERVIR DANS L'AVENIR, COMME JE L'AI FAIT DANS LE PASSÉ"

René CASSAGNE,
Député sortant, Maire de Cenon,
Conseiller général de la Gironde.

Originaire de cette circonscription où j'ai toujours vécu et dans laquelle j'exerce ma profession, le Parti Socialiste m'a fait l'honneur de me désigner en qualité de suppléant de René CASSAGNE, dont je suis fier d'être le collaborateur.

Je souscris à l'intégralité des engagements qu'il prend envers le corps électoral.

Roger SOL,
Licencié en Droit,
Secrétaire général de la mairie de Floirac.

APPEL DU COMITE ELECTORAL

Notre ami René CASSAGNE est le candidat du Rassemblement Démocratique et Républicain.

Cet honneur lui échoit sans qu'il l'ait demandé.

Son courage civique et son dévouement connus de tous, l'ont désigné sans aucune discussion.

Nous qui sommes ses amis de longtemps, nous nous réjouissons de cette nouvelle consécration.

Déjà, en 1958, vous présentant sa candidature, nous vous affirmions que vous ne seriez pas déçus.

Notre fierté est grande aujourd'hui de constater que de tous les côtés de l'horizon politique, les honnêtes gens ont distingué un des leurs ; et rien n'est plus émouvant et plus sympathique que de voir d'anciens adversaires venir spontanément, sans pression, sans sollicitation, mais par devoir démocratique, lui apporter leur concours.

C'est la meilleure récompense d'un homme qui a toujours cru que l'honnêteté et le travail finissent toujours par être reconnus.

VU : LES CANDIDATS **LE COMITE ELECTORAL**

Imp. Alex IARLET, 29, rue Gratiolet - Bordeaux